



Le président auto-proclamé du Cameroun souhaiterait rencontrer le chef de l'Etat en tête à tête. C'est la substance de la déclaration de l'avocat français engagé pour défendre le leader du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) incarcéré à la prison centrale de Kondengui avec ses collaborateurs.

Maurice Kamto est prêt à discuter avec Paul Biya ». C'est en réalité ce que Dupont Moretti est venu dire aux journalistes lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 15 mars dernier à Yaoundé. Dès la deuxième minute de son propos, l'avocat français a clairement affirmé qu' « on peut discuter avec celui qui conteste sa victoire ». Pour lui, c'est clair, Maurice Kamto dans sa démarche de pacifiste tend la main à Paul Biya.

Pour le reste, Moretti a simplement condamné l'arrestation depuis le 28 janvier de Maurice Kamto et autres, en la traitant de traitement inhumain, illégales et affaires politique. Toujours pendant sa prise de parole lors de sa conférence, Moretti a déclaré que son équipe et lui savent qu'ils sont en position de défendre juridiquement leur dossier et de le gagner. Mais cependant, il prône d'abord l'apaisement et refuse pour l'instant d'engager le bras de fer. D'ailleurs, il a appelé à la sagesse des autorités politiques en précisant que la situation est intenable.

Il a aussi clairement dit qu'il espère dans un premier temps rencontrer les responsables de la présidence de la République tout en excluant Ferdinand Ngo'o Ngo'o, Paul Atanga Nji et

Martin Mbarga Nguete, qu'il accuse d'avoir orchestré toute l'arrestation des 200 prisonniers politiques tout en donnant de faux rapports au président de la République. Arrivé au Cameroun vendredi dernier, Me Eric Dupont Moretti a engagé un certain nombre d'actions allant dans le sens de la libération de son client. Il projette notamment plaider la cause du président du MRC devant les instances internationales dont le Groupe de travail de l'ONU sur sa détention arbitraire ; selon lui, le procès de Maurice Kamto « n'est rien d'autre qu'une mascarade ».

Il a aussi annoncé que c'est devant les juridictions internationales que cette affaire se jouera. Ainsi, au-delà des recours qui pourront être portés devant les juridictions camerounaises, sur lesquelles les récentes analyses des observateurs internationaux constatent la mainmise du pouvoir politique, Me Dupont Moretti entend saisir toute instance internationale susceptible de constater ces violations. Enfin, il appelle la communauté internationale à intervenir pour garantir le respect des droits fondamentaux de Maurice Kamto et sa libération.

L'Essentiel